

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

METEO

Sans suspens, les cumuls sont de nouveau hétérogènes sur l'ensemble de la région, en fonction des averses localisées survenues régulièrement sur la semaine. Les températures sont quant à elles remontées progressivement sur le week-end, après une légère baisse en fin de semaine.

Pluies du 09 au 15 juillet

Département	Min (mm)	Max (mm)
Saône et Loire	13	56
Côte d'Or	10	42.5
Yonne	3,5	47
Nièvre	5	58
Franche-Comté	23	43

Prévisions du 17 au 23 juillet

La semaine s'annonce a priori plus sèche et surtout plus chaude, avec des températures « enfin » estivales, dépassant les 30°. De nouveaux risques d'orages ne sont toutefois pas à exclure en fin de semaine.

MARDI 16	MERCREDI 17	JEUDI 18	VENDREDI 19	SAMEDI 20	DIMANCHE 21
					
15° / 26°	15° / 27°	14° / 31°	16° / 33°	18° / 28°	16° / 27°
▼ 20 km/h	▲ 10 km/h	▶ 5 km/h	▶ 5 km/h	▶ 10 km/h	▶ 15 km/h

(Source MétéoFrance, ville de Beaune, <https://meteofrance.com>)

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

STADES VEGETATIFS

Les baies continuent de grossir et la plupart des parcelles sont maintenant au stade fermeture, à l'exception des secteurs les plus tardifs où la fermeture s'amorce à peine. L'écart par rapport à la moyenne décennale reste sensiblement le même avec un retard d'environ une semaine. La comparaison avec 2019 reste toujours valable à ce stade.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	Début fermeture	Fermeture
Côte d'Or	Grain de pois	Fermeture
Yonne	Grain de pois	Fermeture
Nièvre	Grain de pois	Fermeture
Franche-Comté	Grain de plomb	Fermeture

ACCIDENT CLIMATIQUE

Suite aux orages survenus en fin de semaine dernière, des impacts de grêle ont pu être observés, en particulier dans le Mâconnais et le Sud du Jura, avec des intensités variables, mais globalement limitées.

MILDIU

Situation :

248 observations ont été réalisées sur le réseau BSV.

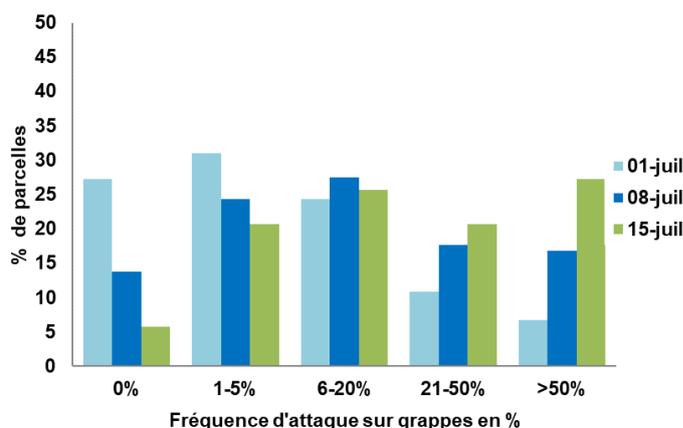
De nouveaux symptômes sur feuilles qui peuvent correspondre aux pluies assez généralisées du 06/07 sont visibles depuis la semaine dernière. Cette sortie est en tendance assez limitée sur l'ensemble des parcelles, les jeunes feuilles étant le plus souvent impactées, excepté sur le Jura où elle est souvent très conséquente.

Une évolution plus importante est observée sur grappes, où les symptômes de rot brun ont progressé en fréquence, mais également en intensité sur les parcelles les plus dégradées.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

Ces symptômes de rot brun concernent désormais 94% des parcelles du réseau, et près d'une parcelle sur 3 présente plus de 50% des grappes touchées. (cf graphique)

MILDIOU - Evolution entre le 01 et le 15 juillet
Fréquence de grappes touchées sur le réseau BSV



Les vignobles concernés par les plus fortes attaques sur grappes sont toujours l'Yonne, le Mâconnais et la Côte de Nuits, en raison des précipitations plus importantes sur les dernières semaines.

De nouveaux symptômes devraient encore s'exprimer dans les jours à venir, sur feuilles comme sur grappes, suite aux à la succession des épisodes pluvieux depuis début juillet.

En présence de symptômes généralisés sur le vignoble, le niveau de risque demeure **fort** à **très fort**, notamment sur les parcelles fortement touchées depuis plusieurs semaines. Une vigilance accrue doit toujours être observée sur ces dernières.



Méthodes alternatives : Les méthodes alternatives sont consultables sur le site EcophytoPic (<https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/pratiquer-les-travaux-en-vert>)



Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

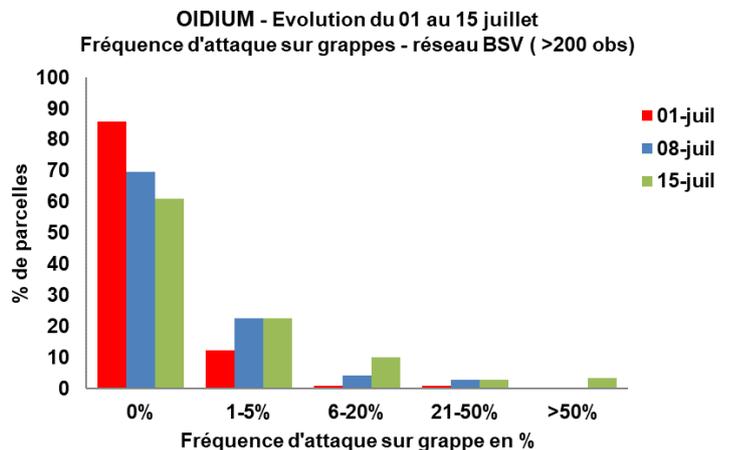
OÏDIUM

Situation :

239 observations sur grappes ont été réalisées sur le réseau BSV.

L'oïdium continue son évolution progressive sur grappes, avec pour cette semaine, une présence observée dans près de 40% des parcelles (contre 30% la semaine dernière). La fréquence de grappes touchées dans les parcelles progresse elle aussi légèrement, avec un « glissement » vers la droite (cf. graphique). Cette évolution reste cependant modérée à ce stade, en comparaison des dynamiques observées ces dernières années, excepté sur les secteurs très sensibles, notamment du Mâconnais et de la Côte Chalonnaise.

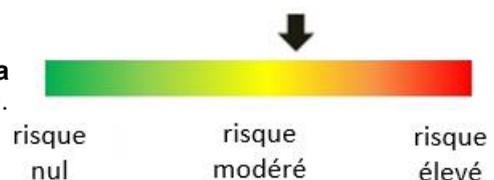
Comme le montre le graphique ci-contre, bien que le nombre de parcelles concernées par l'oïdium progresse, celles qui sont fortement impactées restent pour l'instant peu nombreuses sur le réseau.



La vigne est toujours dans sa période de forte sensibilité, et ce jusqu'à la fermeture complète de la grappe.

Les conditions restent favorables au développement de l'oïdium, mais de manière assez variable en fonctions des précipitations enregistrées sur les dernières semaines.

Le risque peut être qualifié de **modéré à fort à l'échelle de la région**, en fonction de la sensibilité et de l'historique parcellaire.



Méthodes alternatives : Les méthodes alternatives sont consultables sur le site EcophytoPic (<https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/pratiquer-les-travaux-en-vert>)



Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

BLACK ROT

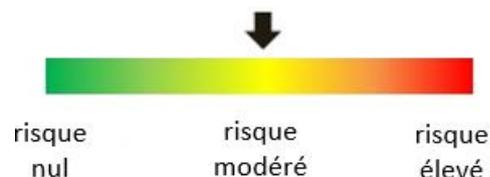
Situation :

221 observations sur grappes ont été réalisées sur le réseau BSV.

La situation demeure cette semaine encore relativement stable sur l'ensemble du réseau, où près de 88 % des parcelles observées restent indemnes de symptômes sur grappes à ce jour.

Plus localement, sur les secteurs historiques (Nord Beaujolais et Mâconnais), quelques nouveaux symptômes sont visibles cette semaine, et d'autres pourraient encore s'exprimer dans les jours à venir à la suite des cumuls importants de fin juin/début juillet.

Le risque peut être considéré de **faible à modéré** selon la présence de taches sur feuilles, et l'historique des situations. Sur le Sud Saône-et-Loire (Mâconnais et Beaujolais), le risque peut en revanche être considéré **modéré à fort** selon les symptômes déjà présents.



Analyse de risque : La vigne est toujours dans sa période de grande sensibilité des grappes au Black Rot, qui se prolonge jusqu'au début de la véraison.

VERS DE GRAPPE

Situation : Les captures de tordeuses restent toujours limitées à quelques Eudémis sur le réseau de piégeage.

Les piégeages se poursuivront sur les semaines à venir.

FLAVESCENCE DORÉE

Les premiers adultes commencent à être observés. Un second message réglementaire sera publié et joint au prochain BSV pour le déclenchement des interventions visant les adultes sur les secteurs concernés et les vignes mères.

Les symptômes de jaunisses commencent par ailleurs à être bien visibles au vignoble.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

BOTRYTIS

Situation : Les premiers symptômes de botrytis ont été détectés en Côte-d'Or, en Saône-et-Loire et dans le Jura. Il est favorisé par les pluies régulières qui maintiennent une humidité élevée.

Popillia japonica

Une note concernant *Popillia japonica* (Scarabée japonais) est jointe à ce BSV, suite à des captures aux portes du vignoble BFC, plus précisément en Suisse. Pour plus de détail reportez-vous à cette note.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

Prochain BSV : mardi 23 juillet

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Aces Roses, Domaine Laroche, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA BFC dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de surveillance Biologiques du territoire du plan Ecophyto II+.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'office français de la biodiversité.

*Avec la participation
financière de*

Vigilance sur le scarabée japonais, *Popillia japonica*

En juin 2024 : détection d'une petite population isolée de scarabées japonais dans un piège situé à la frontière entre les cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville.

Chronologie :

20.06.24 : Capture d'un scarabée mâle

21.06.24 : Confirmation par un laboratoire officiellement reconnu (Agroscope)

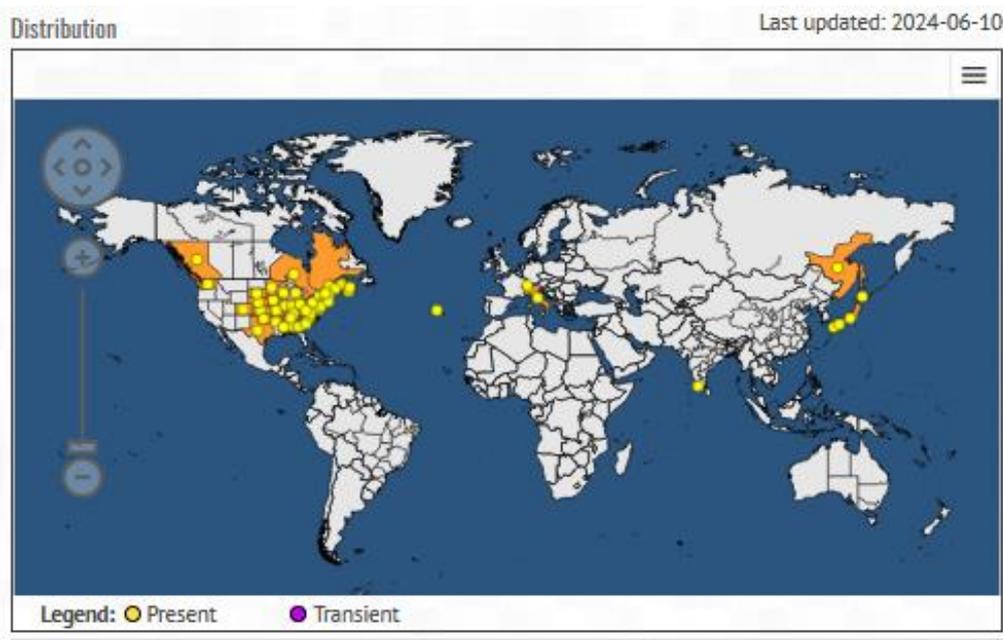
21-24.06.24 : Pose de pièges supplémentaires dans un rayon de 200m autour du piège positif

25.06.24 : Capture de 3 scarabées supplémentaires dans le même piège

27.06.24 : Capture de 5 scarabées supplémentaires dans le même piège

04.07.24 : Communication avec les autorités Suisses et nouvelle capture à proximité (environ 2km) de celui du 20.06.24, mais qui fait que la zone tampon de 4km autour du foyer déborde très légèrement en France en région Gand-Est. Zoom sur cet organisme de quarantaine prioritaire au titre du règlement (UE) 2019/2072 du 28 novembre 2019.

Origine :



- ✓ Originaire du Nord-Est de l'Asie, *Popillia japonica* est un redoutable ravageur qui cause des dommages considérables sur de nombreux végétaux ; plus de 300 espèces, du hêtre aux vignes et autres cultures, seraient menacées
- ✓ Introduit en 1916 en Amérique du Nord, puis en 1970 aux Açores, il a été détecté une première fois sur le continent européen en 2014 dans le nord de l'Italie (régions de Lombardie et du Piémont) puis en 2017 dans le sud de la Suisse (canton du Tessin), il a été intercepté en 2021 dans les villes frontalières de Bâle (Suisse) et de Fribourg en Brisgau (Allemagne)
- ✓ En 2022, un autre scarabée japonais mâle a été également capturé en juillet 2022, dans un piège à phéromones, installé à la gare de Fribourg-en-Brisgau, et un second coléoptère a été retrouvé piégé en août par les services de protection des végétaux du Bade-Wurtemberg, à Weil am Rhein, dans le quartier de Lörrach, à environ 50 kilomètres à vol d'oiseau de Fribourg. Il s'agissait cette fois-ci d'une femelle, qui a potentiellement pu effectuer une ponte avant d'être capturée.

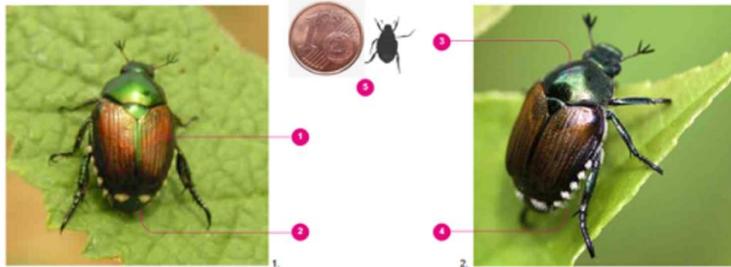
- ✓ En 2023, en Suisse, deux nouveaux foyers ont été détectés et des mesures officielles sont appliquées dans les zones délimitées :
 - dans le canton du Valais, près de la frontière italienne ;
 - à Kloten, dans le canton de Zürich, à proximité de l'aéroport de Zürich.
- En outre, des spécimens adultes ont été capturés dans des pièges à phéromone dans 3 cantons :
 - une femelle dans le canton des Grisons (est de la Suisse) ;
 - un mâle dans le canton de Soleure (nord de la Suisse - à 2,3 km d'un piège ayant capturé un adulte en 2022) ;
 - deux adultes isolés dans la région de Nordwestschweiz (à 1,1 km d'un piège ayant capturé un adulte en 2021).
- ✓ *Popillia japonica* est, à ce jour toujours, non présent en France.

Carte d'identité :

Identification

a. Adulte

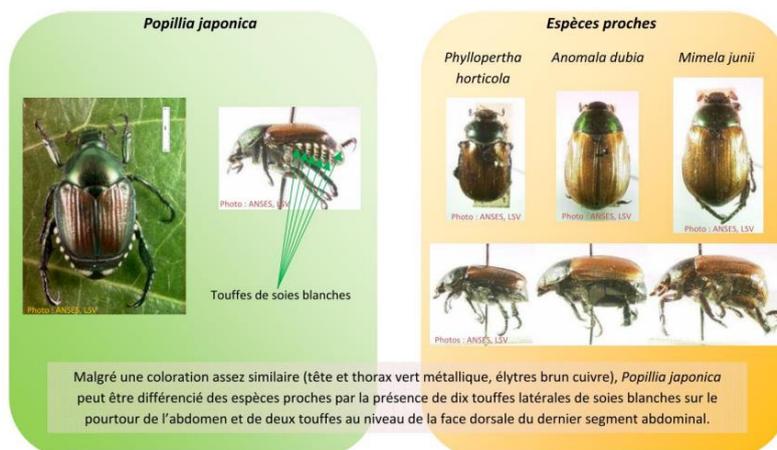
- 1 Élytre couleur cuivre.
- 2 Les élytres se terminent avant la face postérieure de l'insecte et laissent place à deux touffes de poils blancs bien visibles.
- 3 Thorax vert.
- 4 5 touffes caractéristiques de poils blancs sur les côtés.
- 5 Longueur env. 8-12 mm.



- ✓ Nom scientifique : *Popillia japonica*
- ✓ Nom commun : Scarabée japonais
- ✓ Catégorie : insecte de l'ordre des coléoptères
- ✓ Taille adulte : environ 10 mm de long et 6 mm de large
- ✓ Forme : ovale
- ✓ Couleur : tête, thorax et abdomen vert métallique, élytres brun-cuivrés
- ✓ Signe distinctif : 5 touffes de soies blanches sur chaque côté de l'abdomen et deux touffes blanches plus larges au niveau du dernier segment de l'abdomen
- ✓ Inoffensif pour l'homme

Confusions possibles :

Popillia japonica peut être confondu avec plusieurs coléoptères présents en France, notamment avec le hanneton des jardins (*Phyllopertha horticola*) mais aussi avec le hanneton bronzé (*Anomala dubia*) et *Mimela junii*.



Comportement :

- ✓ Il vit en groupe
- ✓ Il est actif le jour contrairement aux autres espèces de hannetons présents en France qui sont actifs notamment au crépuscule.
- ✓ Il se nourrit feuilles, fleurs et fruits de **plus de 300 plantes hôtes** dont la vigne, le maïs, les pommiers, les tomates et les fraises qu'il défolie du haut vers le bas
- ✓ Les adultes émergent quand les températures se réchauffent (autour de 20°C)
- ✓ La période de vol s'étale de juin à septembre avec un pic de vol en juillet
- ✓ Le cycle de vie complet dure environ 1 an et la durée de vie de l'adulte est comprise entre 30 et 45 jours
- ✓ La distance maximale parcourue par un adulte est de 500 m par jour et de 20 km par an
- ✓ La transmission / dissémination peut se faire localement par le vol des adultes et sur longue distance par le biais des transports routiers, aériens, ferroviaires, maritimes... et des produits et productions agricoles, emballages, terre, plantes en pots



Que faire en cas de suspicion :

- ✓ Capturer l'insecte et le mettre dans un bocal fermé hermétiquement ; la capture peut se faire à la main, insecte inoffensif pour les humains
- ✓ Prendre plusieurs photos de l'insecte (sous différents angles) et si possible des dégâts causés sur les végétaux pour identification
- ✓ Localiser le point de capture (adresse, point GPS...)
- ✓ Conserver l'insecte en lieu sûr et ne surtout pas le relâcher
- ✓ Contacter la DRAAF Bourgogne Franche-Comté / SRAI (Service Régional de l'Alimentation) : alerte-vegetaux-sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr ou FREDON Bourgogne Franche-Comté : popillia@fredonbfc.fr
- ✓ Ou télédéclarer sous : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-de-capture-ou-d-observation-d-un-scara>